

Discussions

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **30 (1966)**

Heft 117-118

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DISCUSSIONS

QUELQUES REMARQUES SUR L'ARTICLE DE M. H. GLÄTTLI TRAITANT DU SUBJONCTIF

(DANS LE NUMÉRO XXVIII, JUILLET-DÉCEMBRE 1964, p. 273-289).

Dans un exposé M. H. Glättli a démontré, par un nombre suffisant d'exemples, le fait surprenant que le subjonctif, loin de disparaître de la langue, comme l'ont prétendu A. Gide et d'autres, tend à empiéter sur le domaine de l'indicatif. Tandis que le savant suisse s'est occupé principalement du subjonctif automatique — après les subjonctions *après que*, à (la) *condition que* et les locutions préposées *d'où vient que*, *il arrive que*, *n'empêche que*, *il est probable*, *vraisemblable*, *certain*, *évident*, *exact* (on pourrait y ajouter encore *il est constant* ; *de ce que*, *à ce que* après les verbes affectifs) —, nous voudrions donner à notre article un caractère plus explicatif que statistique, en faisant ressortir la force vivante de la mise modale. A cet effet nous nous appuyons sur les analyses de passages tout particuliers que nous avons allégués dans la *ZRPH*, 58, 74, 3/4, p. 273-289. C'est bien regrettable que M. Glättli n'ait pris connaissance d'aucun de nos travaux sur le subjonctif. S'il refuse notre théorie psycho-dynamique, il lui fallait la réfuter par des arguments solides et la remplacer par une autre plus plausible. Dans ces circonstances, il ne nous reste qu'à prendre position envers les vues discutables de M. Glättli. S'il avait lu notre dernier article sur le subjonctif, il n'aurait peut-être plus parlé d'un subjonctif chargé d'affectivité dans la subordonnée contenant un fait réel.

Qu'il nous soit permis de reprendre ce sujet si souvent discuté pour faire une dernière tentative de convaincre les sceptiques de la validité du principe psycho-dynamique sur un domaine assez vaste (emploi des

modes dans les subordonnées introduites par *que* après les verbes appréciatifs et affectifs)¹.

Il y a plus de cinquante ans que, dans une brochure remarquable portant le titre : *Spracherlernung und Sprachwissenschaft* (p. 72-78), Richard Wähmer a interprété d'une façon irréfutable un passage très frappant et vraiment fait pour démontrer le principe psycho-dynamique de l'emploi des modes.

H. Bornecque termine son analyse de l'œuvre d'Alphonse Daudet par les phrases que voici :

De là vient qu'Alphonse Daudet n'a pas fait école ;
De là vient aussi qu'il plaise à tant de lecteurs différents.

Qu'il ne s'agit pas d'une dissimilation (assymétrie, inconcinnité) syntactique, cela résulte du fait que l'historien littéraire a consenti pleinement et entièrement à l'explication de R. Wähmer, qui nous raconte : « Als ich Herrn Professor Bornecque meine Auffassung mitteilte, mit dem indikativischen Satz wolle er seinen Lesern zur Wahrnehmung bringen (apprendre), daß Daudet keine Schule gemacht habe, in dem konjunktivischen Gefüge wolle er die ihnen als bekannt vorausgesetzte Tatsache erklären (expliquer), antwortete er, ganz so sei es gemeint gewesen, doch sei er sich beim Hinschreiben der getroffenen Moduswahl dessen nicht bewußt gewesen ». — L'emploi de ce subjonctif se fondait donc sur le sentiment linguistique, plus exactement dit, sur celui de l'accentuation moins forte d'un fait repris ou supposé connu. De tels exemples démentent les règles décrétées par les grammaires vieux style — elles ne sont pas encore disparues, malheureusement ! — Quoi d'étonnant qu'elle s'avèrent insuffisantes, puisqu'elles se rapportent à des observations purement superficielles, au lieu de se baser sur un principe vivant de la mise modale ?

Or, ce *de là vient* équivaut à peu près à *il s'explique*, *on comprend*, *on trouve naturel*, *ce n'est pas étonnant*, toutes expressions qui, par leur élément appréciatif, si délicat soit-il, acquièrent une force subordonnante, si bien que le contenu de la subordonnée, objet d'évaluation, constitue la base, le thème ou le sujet psychologique. C'est un axiome logique et à la fois psychologique que l'objet du jugement est moins accentué que le jugement même, qui lui est surordonné, formant le but de l'énonciation ou la « visée principale » (P. Imbs).

1. Cette théorie, qui a amplifié et approfondi celle de E. Lerch (*Der Konjunktiv des psychologischen Subjekts*) a été adoptée par L. Clédat, E. Gamillscheg, St. Škerlj, E. Winkler, indirectement aussi par M. G. Gougenheim.

D'où vient que ? suppose en général un fait plus ou moins connu dont on demande la cause : « *D'où vient donc que*, pour notre part, en relisant cette histoire d'amour, nous ayons été pris d'une immense pitié pour ce prétendu bourreau et qu'il nous ait apparu comme la plus lamentable des victimes ? » (A. France, *Le Génie latin*). — « *D'où vient qu'une parole, un geste puissent faire des ronds à n'en plus finir dans une destinée ?* » (Saint-Exupéry, *Pilote de guerre*, cité par M. Grevisse, *Bon Usage* § 1002 bis, b). Cp. aussi : « Avec cette rage d'aventures, ce besoin d'émotions fortes, cette folie de voyages, de courses, comment se trouvait-il que Tartarin n'eût jamais quitté Tarascon ? » (Daudet, *Tart. de Tar.*).

Passons à d'autres exemples. Un petit garçon tombe toujours. Le médecin, qui constate d'abord une paralysie complète des membres, s'aperçoit tout à coup de sa fausse diagnose et part d'un éclat de rire : « Je le crois sacrebleu bien, qu'il ne puisse tenir sur ses pieds. Vous lui avez mis les deux jambes dans la même jambe du pantalon » (G. Courteline). Le subjonctif marque sans doute le sujet psychologique (le « relais », terme employé par M. M. Dessaintes) annoncé par *le* : la subordonnée a la fonction d'une apposition, qui est une reprise des paroles de la mère s'inquiétant de l'état de son enfant. L'hypothèse que l'interjection *y* soit pour quelque chose, ne suffirait guère à l'explication du subjonctif, parce que *je crois bien* se construit sans exception avec l'indicatif.

« Une comédie doit être vraie, logique et amusante. Il est vrai qu'Alceste soit amoureux d'une coquette et logique, de ce fait, qu'il devienne ridicule et malheureux » (E. Faguet, *Dix-septième siècle*, p. 286, cité par E. Lerch, *Hauptprobleme*, II, p. 113). L'historien littéraire porte un jugement d'appréciation sur les faits connus dont la valeur communicative s'efface.

« L'un des plaisirs des auditions de T. S. F., auquel je n'avais pas pensé, ce n'est pas seulement qu'elles puissent s'entendre en pyjama, à domicile, et qu'on puisse les arrêter à volonté, c'est qu'on peut manifester tout haut son opinion » (J. Prévost dans la *Nouv. Rev. Franc.*, août 1928, p. 284, cité par Lerch, *Hauptprobleme*, II, p. 116, Anm.). Voilà le principe psychodynamique dans sa plus claire illustration : opposition nette entre les éléments à matière réflexe ou reprise et ceux posés dynamiquement (ou énergétiquement) en tant que prédicat psychologique ¹. La même

1. Cp. : « Ici est enfermée l'âme du licencié Pedro Gracias » : constatation primaire (= jugement à état liquide), mais : « Une âme enfermée ! » Reprise du jugé (proposition méditative à matière cristallisée).

explication donnée pour la partie subjonctive vaut pour la phrase citée par M. Glättli : « C'est un fait notable que nous n'ayons pas jusqu'à présent du moins, une seule histoire ligueuse de la Ligue » (H. Hauser, *Les Sources de l'histoire de France*, xvi^e siècle). Son interprétation s'écarte du vrai contenu de la principale. Car il s'agit donc tout simplement d'une constatation du fait connu et non d'un regret, qui n'est ni exprimé ni sous-entendu. C'est un des cas modèles d'interprétation forcée que l'on rencontre si souvent. Quand même l'auteur aurait dit : *C'est un fait regrettable*, le subjonctif, loin d'être chargé d'une note affective, caractériserait le sujet explicatif comme partie moins accentuée, puisque appréciée et soumise au prédicat psychologique qui coïncide avec la principale.

Qui doutera encore, après ces exemples concluants de l'existence du subjonctif « thématique » ou « amodal » ? Il ne sera certainement pas facile de renverser la théorie psycho-dynamique. Pourtant on ne se contentera pas de sa constatation. Il y a plus de quarante ans que le feu professeur A. Zauner nous a posé la question suivante : Comment expliquez-vous le fait curieux qu'une subordonnée à contenu réel, quoiqu'à accent secondaire, soit marquée par le subjonctif ? Nous y donnerions aujourd'hui la même réponse qui, à notre avis, résout en même temps le problème historique. On sait que la plupart des syntacticiens ont tâché de ramener le subjonctif du réel (après les verbes de sentiment) à celui appelé par les verbes de volonté, méthode certainement juste en principe. Mais ces tentatives ont échoué, parce que les chercheurs ont périphrasé les expressions affectives par des verbes de volonté impropres, procédé qui, évidemment, fausse le vrai sens de la phrase. Pour éviter de tels exercices de voltige, il faut chercher le point de départ dans les verbes dont l'élément volitif est surcouvert de l'élément appréciatif, qui donne à la principale la prépondérance, p. ex. : « J'aime que cela soit ainsi » (Gyp, *Leurs Âmes*), où la subordonnée contient un fait déjà existant, envers lequel le sujet parlant prend position en portant là-dessus un jugement d'appréciation¹. Il n'y qu'un petit pas vers les tournures *je suis content, je me réjouis*. D'une manière semblable s'explique le subjonctif après les expressions plus ou moins négatives : *Je regrette que cela soit ainsi* $\cong$ *Je n'aurais pas voulu que cela fût ainsi* ou : *J'aimerais mieux, ma foi, que cela ne soit pas ainsi*. La

1. La formulation : Le subjonctif de l'existenciel exprime « le fait que le cas est déjà jugé et qu'il n'y a plus de jugement à porter » (v. Wartburg/Zumthor, *Précis de syntaxe du français contemporain*, §418) se touche avec notre conception, il est vrai, mais nous semble frapper moins juste.

même condition psychologique existe pour : *Je ne crois pas (je doute, j'ai peine à croire, il n'est pas certain) que cela soit ainsi*. Il faut savoir que « l'objectif » (terme créé par le philosophe Alexius von Meinong pour la matière propre d'un jugement, d'une volition, d'une interrogation ou d'une méditation) subordonné à un jugement négatif ne permet pas de mise dynamique ou libre, c'est-à-dire, sans préparation psychologique. C'est que la prise de position négative suppose son objectif existant, par conséquent, moins accentué, puisqu'il est seulement envisagé, thèse qu'a établie A. v. Meinong dans son livre *Über Annahmen*, Leipzig, 1910, édition J. A. Barth). On peut donc admettre qu'au siècle de la raison et du raffinement spirituel la classe cultivée a senti l'homogénéité de tous les cas où le contenu de la subordonnée constitue la partie thématique ou le sujet psychologique (au sens le plus large du mot)¹. C'est ainsi qu'on peut expliquer la naissance du subjonctif du réel. Ch. de Boer a déjà parlé d'une « subordination psychologique » dans ses *Essais de syntaxe française*, malheureusement sans l'avoir développée ni délimitée. Ce qui doit nous intéresser, c'est de savoir sur quelles subordonnées la principale emporte la balance. D'après les démonstrations faites jusqu'ici, ce sont en général celles qui dépendent de verbes du mouvement de l'âme et de l'appréciation, auxquels il faut ajouter les verbes de la pensée et de la parole employés négativement, interrogativement ou hypothétiquement.

Le problème le plus difficile à résoudre est d'expliquer pourquoi le principe psycho-dynamique n'est pas observé strictement dans les subordonnées dépendant des verbes de modalité. On ne comprend pas que les expressions *il est certain, sûr, probable, vraisemblable* aient en général l'indicatif, tandis que *il est possible, il se peut, il semble* se construisent avec le subjonctif, n'importe l'accent dont soient frappées les expressions des deux groupes. Cependant, dans l'exemple suivant et peut-être aussi dans d'autres le principe psycho-dynamique semble se découvrir : « J'aurai une lettre. J'en suis sûre. Il est certain qu'une lettre m'attende » (cité dans l'ancienne grammaire de F. Strohmeyer). La principale est fortement accentuée et fait glisser dans le subjonctif le prédicat de la subordonnée, dont le contenu n'est qu'une reprise du fait annoncé.

1. Quand Molière fait dire à Armande : « Et ce n'est pas un fait dans le monde ignoré Que Clitandre ait pour moi hautement soupiré » (*Les Femmes savantes*, I, 1), ne voulait-il pas caractériser le parler de la classe dirigeante, qui marque un fait supposé connu par le subjonctif ?

Ce qu'il y a de curieux, c'est que, dans presque toutes les grammaires, on relève la forme impersonnelle des verbes. Est-ce donc que ce facteur formel joue un rôle décisif dans l'emploi des modes? Il y a certainement des cas de mise modale mécanique ou analogique, p. ex. le subjonctif dans la proposition temporelle introduite par *après que* (*avant que*), *il arrive* (*arrivait*) *que* ($\cong$ *il se peut* (*pouvait*)¹, etc. Sporadiquement on rencontre le subjonctif après *il est certain*, *évident*, *exact*, *il va de soi*, *il est probable*, *vraisemblable*, fait que A. Sauvageot (*Les Procédés expressifs du français contemporain*) veut expliquer par une mutation spirituelle de la société française, qui s'exprimerait avec discrétion². On peut y voir un retour vers l'« incertitudisme », qui, s'étant glissé dans diverses grammaires, est difficile à extirper. Nous croyons que cet emploi du subjonctif est dû à une tendance « précieuse », à un fétichisme de forme. C'est à juste titre que M. Glättli parle d'un « snobisme », M. M. Cohen d'une « subjonctivitis ». Car ce subjonctif n'a pas de valeur fonctionnelle. En tous cas, l'élargissement du terrain de ce mode amènerait la ruine de la différenciation subtile des deux modes opposés, par laquelle le français surpasse sans doute le latin, qui met même des faits réels principalement posés au subjonctif, p. ex. la subordonnée introduite par *cum historicum* ou *narrativum* et par *ut consecutivum*. Le français, par contre, distingue nettement entre les domaines de l'indicatif, qui est le mode de la décision, et du subjonctif qui est le mode du pensé, marquant l'objet de la volition, de la supposition, de l'envisagement (qui, dans la principale, peut être accompagné de diverses notes affectives) et du réel (à accent) secondaire.

Conclusion. Le subjonctif s'emploie dans toutes les subordonnées dont le contenu, dans leur cadre, n'est pas avancé, jugé ou constaté en tant que prédicat psychologique. Caractérisation générale et à la fois indirecte qui résulte de la réduction de tous les emplois du subjonctif modal (énergétique, tonique) et du subjonctif amodal, neutralisé ou thématique (inénergétique, atone).

Graz, janvier 1966.

M. REGULA.

1. Mais : *Il arriva, il se trouva, le hasard voulut que* + indicatif, tournures qui soulignent le caractère événementiel du fait principalement énoncé, p. ex. : « Il arriva un été que des marchands firent l'éloge de sa laine » (J. Terquem, *Le Berger cupide*). Le verbe général annonce la singularité de l'événement, tout en en relevant la réalité.

2. A comparer l'allemand « in etwa », expression à la mode en Allemagne d'Ouest, qui sert à affaiblir une opinion subjective, mais qui — soit dit en parenthèse — heureusement n'a pas pénétré en Autriche. Nous la trouvons affreuse.

DE QUELQUES EMPLOIS DU SUBJONCTIF EN FRANÇAIS MODERNE

RÉPONSE A M. M. REGULA.

M. M. Regula me reproche de n'avoir pas tenu compte de ses études sur le subjonctif. Ce reproche m'étonne. Parmi les nombreuses théories du subjonctif qui du reste se détruisent l'une l'autre j'ai choisi celle qui me paraissait la plus probable. Celle qui explique le subjonctif par le sujet psychologique me paraît bien fragile. Trop souvent cette fameuse théorie élaborée par Eugen Lerch et Moritz Regula se trouve en défaut — pas seulement après *il arrive que* — parce qu'il n'y a pas d'idée antérieure reprise ou supposée connue. Pour rendre compte du subjonctif dans la phrase empruntée à Anatole France, *Le génie latin* : « *D'où vient donc que pour notre part, en relisant cette histoire d'amour, nous ayons été pris d'une immense pitié pour ce prétendu bourreau et qu'il nous soit apparu comme la plus lamentable des victimes ?* », j'ai fait état d'une remarque de M. Regula lui-même. Elle se lit dans un ouvrage en tous points remarquable du syntacticien de Graz, à savoir : *Französische Sprachlehre auf biogenetischer Grundlage*, Reichenberg 1931, p. 197. Commentant la phrase : « *D'où vient que ce pont soit cassé ?* », l'auteur dit : « Der Sachverhalt des abhängigen Que-Satzes wird irgendwie affektiv bewertet. » Or M. Regula me reproche de parler à propos de la phrase d'Anatole France d'un subjonctif chargé d'affectivité ! Il est vrai que M. Regula, dans deux études ultérieures¹, paraît avoir modifié — à tort, selon moi — son opinion qui est celle de G. et R. Le Bidois², de M. Grevisse³, de J. Hanse⁴.

Comparons deux autres exemples. « *D'où vient donc que cette paix a si peu duré, et que, cinq ans après, Rome a commencé la seconde guerre de Macédoine... ?* »⁵. « Nous verrons plus loin, à propos des soixante millions d'intouchables, les effroyables conséquences de cette hiérarchisation sociale. *D'où vient que l'hindouisme n'ait jamais pu la rejeter ?* »⁶.

1. *RLiR*, t. XII (1936), p. 289-350; *ZrPh*, t. 74 (1958), p. 259-275.

2. *Syntaxe du français moderne*, t. 2, Paris, 1938, p. 322-323.

3. *Le Bon Usage*, 7^e édition, Gembloux-Paris, 1959, p. 996.

4. Lettre du 27 mars 1965.

5. Jérôme Carcopino, *Les étapes de l'impérialisme romain*, Paris, 1961, p. 85.

6. René Grousset, *La face de l'Asie*, Paris, 1955, p. 174.

Comment ne pas voir que dans la phrase de l'éminent historien de Rome, l'idée exprimée par la complétive sujet est purement rationnelle, sans mélange d'aucun élément affectif, tandis que le fait dont parle René Grousset se mélange d'une nuance d'étonnement ou peut-être même de désapprobation ? Voici un dernier exemple qui prouve à l'évidence, me semble-t-il, que la complétive sujet dépendant de *d'où vient* est au subjonctif quand celle-ci est empreinte d'une nuance affective. « *D'où vient-il que votre fils sache tant de choses qu'il n'a pas apprises à l'école ?* » ¹.

L'interprétation que suggère M. Regula de la phrase de Jean Schlumberger : « *Et de là vient qu'un pays, aussi riche d'histoire que le nôtre, ait vu les murs de ses monuments raclés et désaffectés à tant de reprises, qu'ils en ont souvent perdu tout le profond langage du passé.* » est valable à condition qu'on accepte d'assimiler *de là vient que* aux verbes d'appréciation ². C'est affaire de sentiment. Je ferai remarquer cependant que cette locution se lit surtout sous la plume de savants. On la relève p. ex. chez Pascal : « C'est une maladie naturelle à l'homme de croire qu'il possède la vérité directement ; et *de là vient qu'il est* toujours disposé à nier tout ce qui lui est incompréhensible. » ³. Une lecture rapide de quelques pages de l'ouvrage de Henri Delacroix, *Le langage et la pensée*, Alcan, Paris, 1924, me fournit 6 exemples de cette locution. En voici deux : « *De là vient qu'on peut penser avec des images et sans mots, et que beaucoup de gens se passent parfois de mots.* » ⁴, « *De là vient que le langage est à la fois l'effet et la condition de la pensée logique.* » ⁵. Il en résulte que *de là vient que* sert à constater un fait et qu'il diffère donc de *comprendre* qui, suivi de l'indicatif, signifie : saisir par l'esprit (Littré). Ne s'agit-il donc pas plutôt d'une locution qui par elle-même n'a aucune influence sur le mode du verbe de la complétive sujet ? ⁶. Pour ma part, j'en suis convaincu. Le choix du mode dépend de la façon dont l'énoncé est envisagé ⁷. Je considère donc que, si dans la phrase de Schlum-

1. Question posée par le maître de François Albert-Buisson et rapportée par le pasteur Marc Boegner dans son éloge prononcé en l'honneur de son prédécesseur à l'Académie française. *Le Monde* 7 juin 1963, p. 11, col. 1.

2. M. Regula, *La fonction du subjonctif*, *RLiR*, t. 12 (1936), p. 301.

3. Cité par Robert au mot : incompréhensible.

4. Henri Delacroix, *op. cit.*, p. 106.

5. p. 104. Les autres exemples se lisent aux pages 103, 105, 108.

6. M. Regula, *Französische Sprachlehre auf biogenetischer Grundlage*, p. 197-198.

7. André Thérive, *Clinique du langage*, Grasset, Paris, 1956, p. 65. Robert Le Bidois, *La défense de la langue française*, *Le Monde*, 4 mai 1961, p. 9.

berger la complétive sujet est au subjonctif, c'est qu'elle est empreinte d'une nuance affective (blâme, regret). *De là vient que* est donc à rapprocher du tour *d'où vient que* lequel interroge sur la cause, la raison d'un fait. Comment ne pas penser aussi au tour *le fait que* lequel est suivi tantôt de l'indicatif tantôt du subjonctif. Comparons les deux phrases que cite Robert Le Bidois dans *Le Monde* du 4 mai 1961, p. 9 « *Le fait* seul que de tels mots *étaient prononcés* devant moi les rendait neutres... » (Estaunié); « *Le fait que* les Occidentaux *aient laissé* conclure ce traité n'est certes pas à leur honneur. » (Duhamel). La première énonce deux constatations objectives, d'où l'indicatif. Dans la seconde, au contraire, la réalité du fait, sans être aucunement mise en cause, est teintée d'une nuance affective. Pour ce qui est de l'exemple emprunté à Henri Hauser, *Les sources de l'histoire de France, XVI^e siècle*, t. IV, Paris, 1916, p. 9, il paraît bien que je n'ai pas prêté une attention suffisante à la présence dans la principale du qualificatif *notable* qui, en effet, montre qu'il s'agit d'un subjonctif d'appréciation. Sur ce point je donne raison à M. Regula ainsi qu'à M. Gougenheim qui, dans son ouvrage *Système grammatical de la langue française*, Paris, 1939, p. 199, défend ce point de vue.

Que M. Regula veuille bien m'excuser, mais sa critique ne me paraît fondée que sur ce point. Pourquoi n'a-t-il rien dit de ce que mon travail apporte de nouveau ? Le chapitre sur le mode après *il arrive que* complète pourtant ce qu'il écrit lui-même sur ce problème et qui reste singulièrement dans le vague ¹.

H. GLÄTTLI.

POURQUOI PUCELLE NE PEUT-IL PAS VENIR TOUT SIMPLEMENT DE PULC(H)ELLA ?

Dans un article plein de charme et d'érudition, publié dans les nos 115-116, juillet-décembre, p. 228-237, M. P. Aebischer ramène *pucelle* à PULC(H)ELLA, forme attestée par les épîtres de Cicéron. Il termine son étude bien documentée par les phrases que voici : « Il n'y a guère que mon *pulc(h)ella* qui soit exempt de tout attouchement étymologique. Et, à dire la vérité, j'en ressens presque quelque gêne ». En réalité, il n'a pas de quoi se sentir gêné, au contraire. Il peut être fier de posséder l'art de faire de bonnes étymologies, il l'a déjà prouvé, entre autres, par la belle équation : AQUAE DUCTUS = *Vaduz*. Mais, cette fois, il a eu, ce

1. M. Regula, *La fonction du subjonctif*, RLiR, t. 12 (1936), p. 297.

qu'il ne pouvait savoir, et ce qui ne rabaisse point son mérite, pour prédécesseur mon révérend maître Jules Cornu, qui a eu la même idée ingénieuse. Je me souviens encore exactement de ses mots concernant l'étymologie de *pucelle*. Rejetant, dans un cours de phonétique historique, les hypothèses de Diez et de Forster par des arguments qu'il est aisé de concevoir, il dit: « Ich hätte eine Etymologie, die für die Damen sehr schmeichelhaft wäre: PULCHELLA, vorausgesetzt, daß der Stammvokal von PULCHER lang ist ¹ ».

Quoique, au premier coup d'œil, cette base paraisse être « l'œuf de Colomb », il y a, malheureusement, un facteur assez grave pour ébranler sa stabilité. Abstraction faite du cas relativement rare qu'un terme de caresse, qui s'emploie en général au vocatif, devienne nom commun par objectivation, phénomène pour lequel on peut trouver sans doute des exemples analogues, c'est la quantité de la voyelle protonique qui fait quelque difficulté. Car PULC(H)ELLA n'a pas le *pū* nécessaire, comme prétend M. Aebischer, puisque PULCHER remonte à *PÖLICER, dont le sens primordial est « poli » (cp. polire) = « lisse », « uni » ². L'existence de -*ū*- dans PULCHER peut être confirmée par des développements parallèles: CŪLMEN < CÖLŪMEN, FŪRNUS < FORŪNUS (= δερμός), NŪMMUS < νόμιμος, VULTUR < *VOLITOR; — STŪLTUS < STÖLIDUS, SUMMUS < *SŪP-IMUS < *SUP-MUS; — MŪLCARE < *MOLLCARE.

Que l'on admette comme base PULCELLA (dérivé de PULLUS, qui servait aussi d'expression de caresse: strabonem adpellat paetum pater, et pul-lum, male parvus si cui filius est, Horace, sat., III, 45/46), ou PULC(H)ELLA — tous les deux sont également admissibles —, en tout cas, il faut avoir recours à un croisement avec un mot, qui, outre son aptitude sémantique, ait un *pū*- au radical. Si c'est PŪRŪS, PŪSUS, ou peut-être même PŪRUS, qui pourra le décider avec certitude?

Le résultat de cette contribution est, à vrai dire, assez modeste, et j'espère que M. Aebischer me pardonnera d'avoir corrigé tant soit peu la toilette de sa belle dame découverte.

Graz, janvier 1966.

M. REGULA.

1. Cornu faisait tous ses cours à Graz en allemand.

2. D'autres expressions latines qui montrent différentes conceptions du « beau », sont: BELLUS (ben-lus), introduit dans la littérature par Catulle, DECORUS, EGREGIUS, FORMOSUS, LAETUS; MAGNIFICUS, NITIDUS, SPLENDIDUS; v. O. Ducháček, *Le centre du champ conceptuel de la beauté*, Brno, 1963.